



**PRIX
GÉMEAUX
DE LA
RELÈVE**

Règlements

QUARANTIÈME ÉDITION

RÈGLEMENTS 2025

OBJECTIFS

Avec le prix Gêmeaux de la relève, l'Académie veut souligner au public et à l'industrie le talent de la relève d'ici dans le but d'assurer une perspective d'emploi aux nouveaux.elle.s joueur.euse.s de l'industrie et leur offrir une visibilité accrue.

DESCRIPTION

Le prix sera remis à un.e artiste ou un.e artisan.e en début de carrière, qui se démarque pour son talent artistique et son parcours professionnel. Cette personne peut être considérée comme une découverte prometteuse pour l'industrie de demain. Une bourse en argent accompagnera la récompense.

HISTORIQUE DES LAURÉATS

2019 - François Jaros (réalisation)
2020 - Eva Kabuya (scénarisation et réalisation)
2021 - Justice Rutikara (réalisation)
2022 - Schelby Jean-Baptiste (idéation, scénarisation et animation)
2023 - Olivier Louissaint (animation et chef)
2024 - Lex Garcia (scénarisation)

INSCRIPTION

Les mises en candidature seront acceptées du 23 janvier au 13 mars 2025.

Accédez au [formulaire de mise en candidature](#)
Consultez le [site Internet des prix Gêmeaux](#)

Aucun frais d'inscription n'est exigé.

Pour toute question, contactez :

Anne-Matilde Rousseau, responsable des prix Gêmeaux
amrousseau@academie.ca

Audrée-Ève Thibault, coordonnatrice des prix Gêmeaux
aethibault@academie.ca

RÈGLEMENTS 2025

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, l'individu doit :

- être un.e artiste ou un.e artisan.e qui exerce son métier dans l'industrie de la télévision et/ou des médias numériques depuis moins de 5 ans;
- être canadien.ne francophone;
- s'être démarqué.e, dans une œuvre télévisuelle ou numérique, entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025 par son originalité, sa créativité et son innovation.

Exemples de secteurs et/ou de branches de métiers de l'artisan.e ou de l'artiste : réalisation, scénarisation et/ou scripte-édition, direction photographique/éclairage, recherche, postproduction, son, musique, décors, costumes, maquillage, coiffure, habillage graphique et effets spéciaux, comédiens.ne.s, direction de production, coordination de production, régie, etc production, régie, etc.

PROCESSUS DE SÉLECTION

- Le Comité du prix Gêmeaux de la relève évaluera toutes les candidatures reçues.
- Il sélectionnera les cinq (5) finalistes en fonction des critères d'évaluation ci-dessous.
- La sélection sera approuvée par le conseil d'administration de l'Académie et sera finale et sans appel.
- L'Académie dévoilera les cinq (5) finalistes lors du dévoilement des finalistes des prix Gêmeaux.
- La production lauréate sera annoncée dans le cadre des remises des prix Gêmeaux en septembre 2025.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- 25 points : originalité, créativité et innovation de la candidature soumise
- 25 points : défis relevés et apport créatif à l'oeuvre soumise
- 25 points : le parcours et les accomplissements de la candidature soumise
- 25 points : impact que le Prix Gêmeaux de la relève pourrait avoir sur le parcours de la candidature soumise